

LES BRÈVES DU CSE MI

OUTIL I-AMIANTE

La mise en place de l'outil **I-Amiante** a été validée par le CSE MI.

L'UNSA-Ferroviaire précise que cet outil doit rester un **outil d'aide à la décision**, qui ne doit être utilisé que par un opérateur FORMÉ. Le déploiement devrait être fait au sein de toutes les entités wagon et malheureusement, aujourd'hui l'outil n'est toujours pas disponible au TechniNat.

L'UNSA-Ferroviaire a rappelé en CSE MI l'importance de doter les agents du TechniNat de cet outil.

OPTER => TECHNICENTRE DE ROUEN QUATRE MARES

La signature pour le financement des 30 premières rames pour la région Normandie a été signée le jeudi 14 octobre. La rénovation de ces 30 rames AGC commencera le 09/01/2023.

Selon l'évolution du chantier, d'autres rames pourraient également être **fournies** pour rénovation au Technicentre de Quatre Mares.

Cependant, la politique actuelle de l'emploi de l'entreprise pourra poser des difficultés sur les chantiers à venir avec un recours à l'Intérim, de plus en plus présent dans l'entreprise, au détriment d'emplois pérennes.

PAPACT DEVIENT LE PAPRIPACT

Le PAPACT devient PAPRIPAC (Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail), suite à une évolution réglementaire, mais rien ne change dans son contenu.

La présentation du PAPRIPACT a été faite aux élus en CSSCT le 19 octobre.

Il est à déplorer que les clusters soient dilués dans la Direction de l'Ingénierie du Matériel.

QUID des spécificités locales ?

ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES

Un petit rappel pour vos Activités Sociales et Culturelles : vous dépendez des CASI qui ont été créés dans toutes les régions.

Les agents de Saint-Denis dépendent du CASI de Paris-Nord, qui est accessible par Internet (<https://www.casipno.fr/>) et également au siège du CSE, au 268 avenue du président Wilson le jeudi de 11h30 à 13h30.

AUDIENCE SUR LA FORMATION

Le 6 octobre 2021, une délégation de l'UNSA-Ferroviaire a été reçue par la DRH sur les problématiques rencontrées par les formateurs du TechniCampus. Cette rencontre a été l'occasion de présenter le constat de l'UNSA-Ferroviaire. La délégation a fait de multiples propositions d'axes de travail pour résoudre les problématiques soulevées par les formateurs ayant participé à l'élaboration du dossier.

Pour plus d'informations, référez-vous au tract «La formation au sein de SNCF Matériel».

MINI BRÈVES

L'UNSA S'OCCUPE DES CONTRACTUELS !

Les arrêts maladie (surtout les longues durées) et les accidents de travail des contractuels sont traités de manières différentes et incohérentes, suivant l'entité à laquelle est rattaché l'agent.

Face à ce constat, l'UNSA-Ferroviaire s'organise pour construire des propositions de processus de traitement de ces situations. Ces logigrammes aideront les GU et APF, après leur validation de la DRH Groupe.

Faites-nous part de vos situations, de vos questionnements : nous analyserons la situation et vous aiderons à la corriger !

JOURS DE FERMETURE DES ÉTABLISSEMENTS 2022

Une partie des dates ont été annoncées en CSE : rapprochez-vous de vos interlocuteurs UNSA pour tout renseignement !

CAMPRA

Le Flex Office va être mis en place dès la fin des vacances scolaires sur le site de Campra.

N'hésitez pas à contacter vos interlocuteurs UNSA-Ferroviaire pour leur faire part de vos remarques, ressentis, impressions et exaspérations.

L'UNSA-Ferroviaire est toujours à votre écoute !

INFORMATION SUR LE TECHNICENTRE PICARDIE

Une information sur le transfert, au 01/01/2022 des Base Déportée Infra (BDI) du Technicentre Picardie vers le TechniNat ainsi que l'externalisation des postes LI vers GEOPARTS a été faite aux membres de la commission locale le 27 octobre.

L'UNSA-Ferroviaire fait le triste constat que l'externalisation de métiers LI vers le prestataire GEOPARTS s'amplifie et que le TI PICARDIE fait à présent partie des nombreux TI où les DET y ont appliqué cette politique destructrice d'emplois internes.

RÉORGANISATIONS et EXTERNALISATIONS

En aucun cas, l'UNSA-Ferroviaire ne cautionne les projets d'externalisations constatés depuis plusieurs années au sein de plusieurs services, qui sont décidés sans écoute des représentants du personnel et appliqués unilatéralement par la Direction du Matériel.

L'UNSA-Ferroviaire regrette, une fois de plus, le choix de la Direction consistant à externaliser des missions réalisées par des cheminot(e)s au nom d'une logique de suppression de personnels à statut. Cela a un impact défavorable sur les gestes métiers, l'expérience et la sécurité du personnel, comme cela a pu se constater dans d'autres Technicentres.

